

Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques
Bidart

Inventaire du patrimoine de la commune de Bidart

Références du dossier

Numéro de dossier : IA64002963

Date(s) de rédaction : 2018

Cadre de l'étude : inventaire topographique Bidart (commune)

Désignation

Aires d'études : Bidart (commune)

Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques

Bidart

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Note de synthèse

La commune de Bidart considère le patrimoine de son territoire comme un élément essentiel de son identité et comme vecteur de son développement économique et touristique. Sa prise en compte est donc primordiale dans ses politiques territoriales.

En 2008, la municipalité a affirmé sa volonté de redynamiser le centre bourg en entreprenant des opérations de densification urbaine. Le projet "Cœur de ville" souhaite unifier le centre-bourg séparé par la départementale 810. Pour cela, une nouvelle place piétonne a été inaugurée, le 1er juin 2018, les édifices phares sont valorisés : la mairie, l'église et le fronton. En contre-bas de la place, le chantier de la nouvelle médiathèque et des logements a démarré en septembre 2018 dans l'ancien groupe scolaire construit en 1932 par l'architecte Henri Rateau. Cet édifice témoigne de la transposition du courant régionaliste néo-basque qui, dans un premier temps était réservé à l'architecture de villégiature, à un programme public. Cette même problématique est visible sur la mairie de Bidart et sur l'ancien bâtiment de la poste qui lui aussi va connaître une nouvelle fonction. La réhabilitation des bâtiments anciens suite à une délocalisation des activités a été le point de départ d'un plus large questionnement porté sur l'identification du patrimoine Bidartar, c'est pourquoi, à l'automne 2017 a été créé un « laboratoire citoyen » animé par la coopérative l'Atelier des Jours à Venir, dans le cadre du programme Nouveaux Commanditaires – Science soutenu par la Fondation de France. Les habitants sont invités à questionner la notion de patrimoine spécifique à Bidart sous l'accompagnement d'un chercheur afin de proposer aux générations futures le patrimoine de demain. En matière d'urbanisme, le souhait de la municipalité est de maintenir une identité architecturale propre à la ville. Actuellement, il existe trois périmètres de servitudes propres aux Monuments Historiques classés : le château d'Ilbarritz, l'église Notre-Dame de l'Assomption et l'Atalaya. En 2008, afin de proposer une vision plus globale de son identité, la commune s'est projetée dans la création d'une Z.P.P.A.U.P qui proposait trois zones de protection : le bourg ancien, le quartier de Parmentia et le hameau d'Oyarte. Cette démarche restée en suspens a révélé le potentiel patrimonial de la ville et les préconisations liées à sa sauvegarde. En 2011, à l'occasion de son intégration à l'Agglomération Côte Basque Adour, la commune a révisé son Plan Local d'Urbanisme pour y inclure notamment la protection du bâti remarquable sous l'article L 123-1.7 du Code de l'urbanisme.

L'association de toutes ces démarches a révélé la nécessité de constituer un socle de connaissance sur l'ensemble de son territoire. Bidart a donc fait le choix de s'engager dans une démarche d'Inventaire de son patrimoine sous la responsabilité scientifique et méthodologique de la Région Nouvelle-Aquitaine. Une convention de partenariat passée en mai 2018 a permis le recrutement d'une chargée d'étude. La mission a duré deux années, du 4 juin 2018 au 4 juin 2020. Le territoire étudié dans le cadre de cette opération porte sur l'ensemble de l'aire communale. La superficie est de 1215 ha dont un trait de côte de 12km. Les chiffres de l'INSEE en 2015 donnaient 6 586 habitants pour 4 748 logements dont 2 237 maisons. Si l'inventaire est contraint dans les limites de cette commune, il conviendra de prendre en considération les réseaux et influences concernant son aire géographique et culturelle à plus grande échelle. Cette opération d'inventaire, systématique et topographique, concerne le patrimoine architectural et a pour objectif de mieux connaître les modalités d'occupation

du sol et d'aménagement spatial et paysager de Bidart, du village de pêcheurs jusqu'à la station balnéaire de l'époque contemporaine. Elle a été complétée par un inventaire des objets mobiliers publics de Bidart conduit directement par le service régional d'Inventaire de Nouvelle-Aquitaine.

La situation géographique de Bidart, entre océan et montagne, ainsi que la culture basque, ont pu déterminer des spécificités architecturales. L'intérêt premier de ce travail réside donc dans la nature systématique de l'inventaire et dans la constitution d'une documentation normalisée, fiable et mise à la disposition du public, des élus et des techniciens de l'urbanisme et du patrimoine. La méthode d'investigation a reposé sur le principe de "repérage/sélection". Il s'agissait donc de sillonner le territoire de façon systématique, carte et cadastre en main, afin de déterminer le corpus d'édifices repérés. L'ensemble du bâti devait être vu pour déterminer ce qui rentre dans le champ de l'étude. Les éléments et ensembles retenus ont été enregistrés dans des grilles de repérage par type de bâti, puis reportés sur support numérique. Toutes les entités patrimoniales repérées ont été photographiées. L'apport de ce travail pour la partie villégiature est inédite : cette étude prétend apporter un regard renouvelé sur cet habitat et permet de replacer Bidart dans une histoire plus large de l'histoire de la côte basque. Les maisons de villégiature ont été examinées avec attention pour révéler la pluralité des typologies et appréhender l'importance du paysage et de l'environnement de cet habitat, en étudiant plus particulièrement les jardins. La visite des intérieurs de ces maisons a été menée autant que possible.

Illustrations



Vue de la place de Bidart, de l'hôtel du fronton et du fronton de pelote.

Phot. Adrienne Barroche

IVR72_20186410422NUC4A

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Présentation de la commune de Bidart (IA64002964) Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques, Bidart

Auteur(s) du dossier : Maïté Ehlinger

Copyright(s) : (c) Commune de Bidart ; (c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Vue de la place de Bidart, de l'hôtel du fronton et du fronton de pelote.

IVR72_20186410422NUC4A

Auteur de l'illustration : Adrienne Barroche

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Commune de Bidart
communication libre, reproduction soumise à autorisation